

PROTCOLE SANITAIRE pour la rentrée du 2 novembre 2020

RPI – Temps scolaire et périscolaire

1) Lavage des mains

Le lavage sera réalisé :

- En rentrant et en sortant de classe/l'école ;
- Avant et après la récréation ;
- Aussi souvent que nécessaire.

2) Horaires des écoles

Les horaires et l'accueil des élèves dans chaque école restent les mêmes que ceux de la rentrée de septembre.

3) Le port du masque

Le masque est obligatoire pour les élèves de CP CE1 CE2 CM1 CM2.

Les parents doivent les fournir à raison de **deux masques par jour**. Le masque de rechange doit être placé dans **un sac au nom de l'enfant**.

Les élèves garderont leur masque toute la journée (en classe et lors des récréations) sauf au moment du repas et de l'EPS.

Comme depuis septembre, les enseignantes porteront un masque toute la journée.

En outre des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

4) Locaux

Le ménage (nettoyage et désinfection) sera fait dans les écoles chaque jour et les points de contact (poignées, interrupteurs...) seront aussi nettoyés en plus pendant la journée.

Salle de classe : nettoyage approfondi (nettoyage et désinfection) des sols, portes, tables, chaises, mobilier chaque jour.

5) Cantine

Reignat et Espirat : pas de changement.

Chas : Les élèves déjeuneront à la salle des fêtes de Chas. L'Auberge livrera les repas.

Les enfants **devront apporter une gourde**.

6) Garderie

Comme à l'école, les élèves du CP au CM2 devront porter un masque.

7) Bus

Les enfants devront avoir leur masque.

8) Récréations

A Chas, les récréations des deux classes resteront séparées.

A Espirat et à Reignat, le matériel partagé sera limité.

En cas de conditions climatiques inadaptées, les récréations se feront dans les salles de classe (qui seront ventilées) en respectant la distanciation physique et les gestes barrières.